Le col du cheval de bois

Parc national des Ecrins - Champoléon

Montée au col du Cheval de bois (Thierry Maillet - Parc national des Écrins)

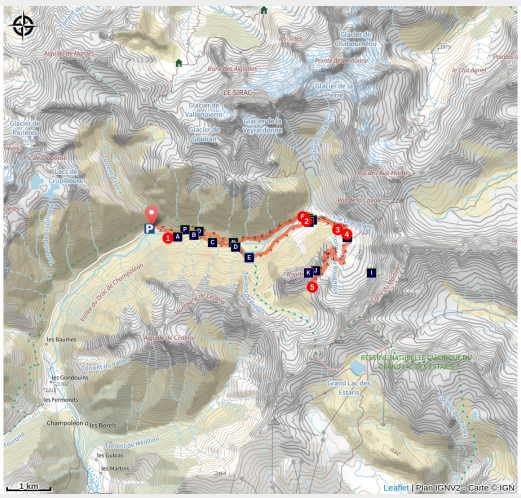

ATTENTION :
La rive gauche du Drac Blanc (piste) est impraticable. Il faut faire l'aller/retour en rive droite depuis le parking des Auberts.

Après avoir cheminé au pied du Sirac, cette randonnée conduit vers un col offrant une vue magnifique sur les rares glaciers du Champsaur.

« Au col du Cheval de Bois, nous sommes à la jonction de phénomènes géologiques majeurs dans l'histoire des Alpes. C'est avec émotion que je marche sur ces épanchements volcaniques. Puis, ma curiosité se porte sur cette petite plante que l'on trouve uniquement ici et au sommet du mont Viso ! Que s'est-t-il passé ? La nature est bien mystérieuse... »,

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 6 h 30

Longueur : 18.3 km

Dénivelé positif : 1024 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Faune, Géologie, Pastoralisme

Itinéraire

Départ : Les Auberts, Champoléon
Arrivée : Les Auberts
Balisage : GRP
Communes : 1. Champoléon

Profil altimétrique

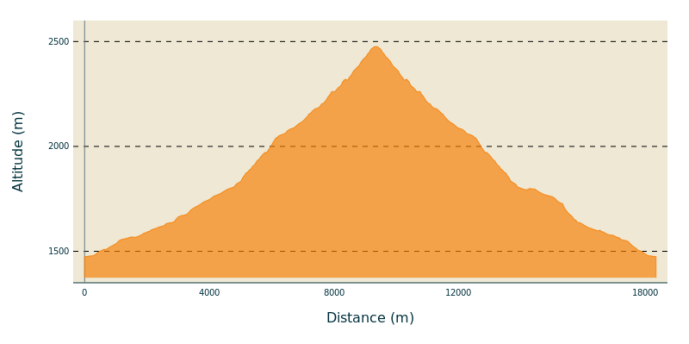

Altitude min 1475 m Altitude max 2477 m

Du parking des Auberts, remonter sur 200 m jusqu’au croisement. Prendre à droite afin de traverser le Drac blanc et passer sur la rive gauche.

1. L’itinéraire Pré de la Chaumette est fléché. Sur le sentier au dessus de la cascade de Prelles, trois panneaux d’information signalent l’entrée dans le cœur protégé du Parc national. Traverser le torrent de Prelles à l’aide de la passerelle et continuer jusqu’au refuge du Pré de la Chaumette.
2. Du refuge, traverser le Drac Blanc et prendre direction "col du Cheval de bois".
3. Après avoir traversé le torrent de Rougnoux, prendre la direction du Pas de la Cavale. Une fois la passerelle franchie, arriver sur un petit plateau.
4. A la bifurcation, prendre à droite et traverser de nouveau le torrent de Rougnoux (cette fois à gué). Il faut ensuite poursuivre le sentier jusqu'au col où un cheval en bois vous attend.
5. Pour le retour, emprunter le même itinéraire jusqu'au refuge du Pré de la Chaumette.
6. Continuer le sentier sur la rive droite du torrent, longer l’adret et retrouver l’itinéraire aller pour revenir au parking.

Sur votre chemin…

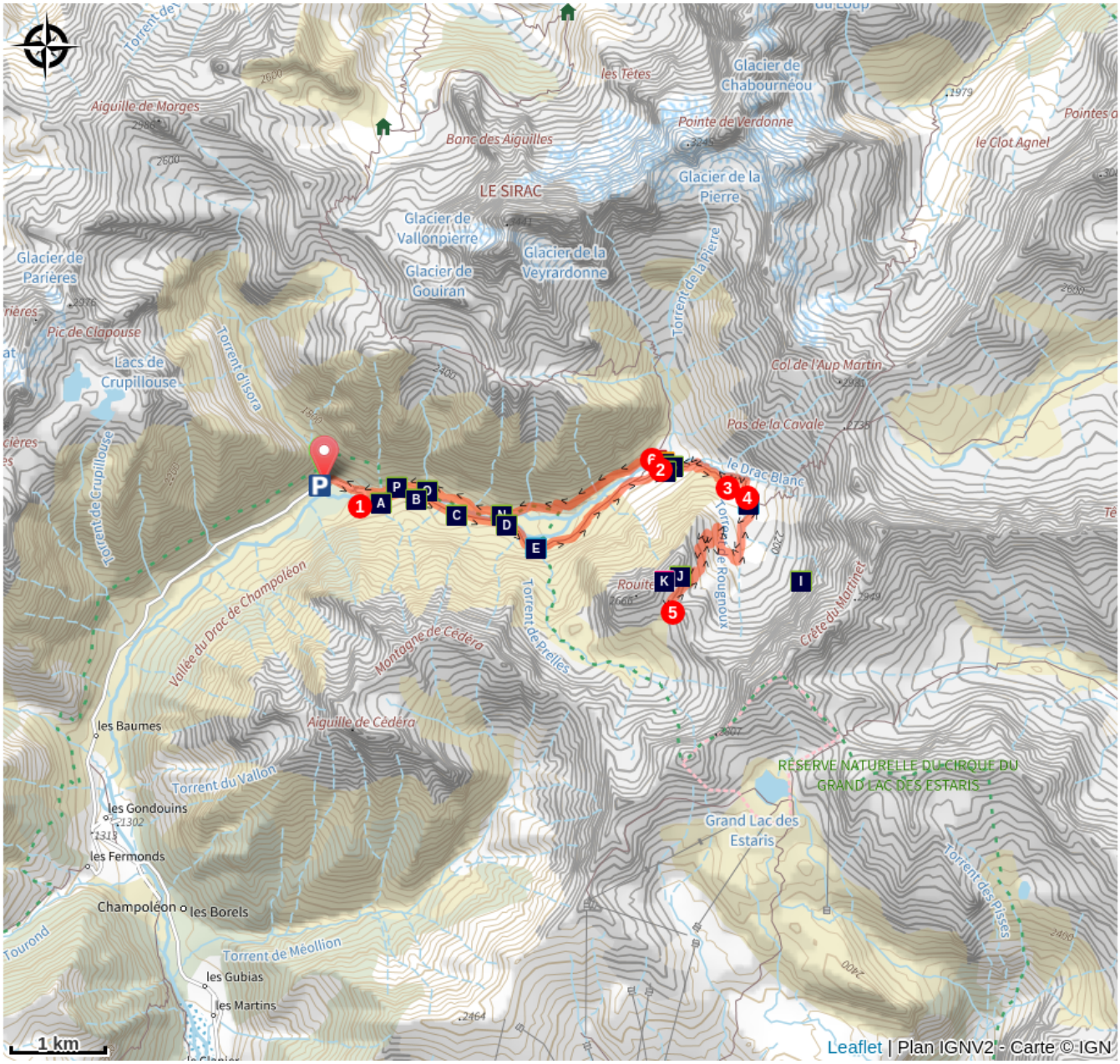

- Aigle royal (A)
- Circaète Jean-le-Blanc (C)
- Cascade de Prelles (E)
- Gypaète barbu (G)
- Lagopède alpin (I)
- La Rouite (K)
- Refuge du Pré de la Chaumette (M)
- Chamois (O)
- Tétras lyre (B)
- Bouquetin des Alpes (D)
- Crave à bec rouge (F)
- Glaciers de Veyrardonne et de la Pierre (H)
- Oréochlora fausse seslérie (J)
- Pré de la Chaumette (L)
- Cincle plongeur (N)
- Hirondelle de rochers (P)

Toutes les infos pratiques

En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.

Les chiens de protection des troupeaux

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j'adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m'identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter.
En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette enquête.

Recommandations

Par mauvais temps, revenir du refuge du Pré de la Chaumette par le même itinéraire sur la rive gauche.

Comment venir ?

Transports

Arrêt de car : Les Auberts

Accès routier

Sur la N85, prendre la direction de Pont de Fossé. Après le village, continuer sur la D944, prendre à gauche la D944A, traverser les Borels/D472, les Baumes et les Clots pour arriver au parking des Auberts.

Parking conseillé

Aux Auberts, avant le pont qui franchit le torrent

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Lieux de renseignement

Maison de la vallée du Champsaur

champsaur@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 55 95 44
http://www.ecrins-parcnational.fr/

Source

Parc national des Ecrins

https://www.ecrins-parcnational.fr

Sur votre chemin...

Aigle royal (A)

L’aigle royal compte parmi les espèces rares et protégées d' Europe. Sa grande taille, sa coloration sombre, ses ailes rectangulaires et ses fréquents déplacements en plein air permettent de l’identifier aisément. Aux heures chaudes de la journée, il tournoie régulièrement dans les airs profitant du vent pour s’élever. Grâce à son excellente vue, l'aigle royal scrute les environs à la recherche d’une marmotte imprudente ou d’un jeune chamois. En hiver, il prélève régulièrement sa nourriture sur des cadavres d’animaux.

Crédit photo : PNE - Couloumy Christian

Tétras lyre (B)

Pour observer le tétras-lyre en été, il faut se lever de très bonne heure. En France, le tétras-lyre ou coq des bruyères ne se rencontre que dans les Alpes. Au printemps, le mâle au plumage noir, la queue en lyre avec les sous-caudales blanches parade pour attirer les poules. En hiver, il passe le plus clair de son temps réfugié dans des igloos creusés dans la neige pour se protéger du froid. Période où il est particulièrement sensible car il ne peut compenser l'énergie dépensée lorsqu'il quitte précipitamment son igloo au passage d'un skieur hors piste ou d'un randonneur en raquettes.

Crédit photo : PNE - Papet Rodolphe

Circaète Jean-le-Blanc (C)

Le printemps est à peine de retour que résonnent à l'aplomb du clocher des cris perçants. Il faut lever la tête pour admirer deux grands oiseaux volant de concert, alternant voltige et surplace dans le ciel comme deux cerfs-volants argentés jouant avec le vent. Leur silhouette claire, trapue et leur tête plus sombre permettent d'identifier le Circaète Jean-le-Blanc. Il se nourrit principalement de reptiles (lézard et serpent) qu'il capture par la tête, qu'il peut régurgiter ensuite au poussin lors de l'élevage du jeune.

Crédit photo : PNE - Corail Marc

Bouquetin des Alpes (D)

Le bouquetin, alias « bouc des pierres », est massif et vêtu d’un pelage beige à chocolat suivant les saisons et le sexe. Mâle et femelle portent tous deux des cornes ornées d’anneaux qui poussent durant toute leur vie. Le bouquetin des Alpes vit en groupe, mâles d’un côté, étagnes (femelles) et jeunes de l’autre. En hiver, les femelles se mêlent aux mâles lors de la période de rut et mettent bas au début de l’été. Afin de l'observer, regarder sur le versant opposé, le bouquetin se laisser parfois apercevoir au printemps.

Crédit photo : PNE - Chevalier Robert

Cascade de Prelles (E)

La cascade alimente le Drac blanc. Le lit mineur du torrent est très large donnant une idée de sa violence et de sa capacité à charrier des blocs de pierre.

Crédit photo : PNE

Crave à bec rouge (F)

Le crave à bec rouge est un oiseau surprenant à bien des égards. Il vit près des falaises et joue avec les nuages, brisant le silence d’un cri bref, strident, presque métallique. Sollicités par l’écho venu des parois, ses comparses lui répondent. La démarche assurée et le pas cadencé, le crave à bec rouge arpente méticuleusement l’alpage en petit groupe pour y trouver vermisseaux et criquets du pâturage. Excepté quelques courtes incartades saisonnières liées à la nourriture disponible, le crave est sédentaire.

Crédit photo : PNE - Combrisson Damien

Gypaète barbu (G)

Lors du comptage international organisé en octobre de chaque année, un poste se situe au Pré de la Chaumette. Le gypaète y a déjà été observé, malheureusement pas à chaque sortie ! Accusé à tort d'enlever agneaux et enfants, ce grand oiseau de 2,80 m d'envergure, a été persécuté par l'homme. Tir, capture, poison, ajoutés à la raréfaction de ses ressources alimentaires, ont conduit à son extinction dans les Alpes en 1930. Un programme européen de réintroduction a été mis en œuvre à partir de 1986. Depuis, il regagne peu à peu du terrain...

Crédit photo : Jean-Philippe Telmon - PNE

Glaciers de Veyrardonne et de la Pierre (H)

Depuis le petit plateau, on peut apercevoir les glaciers de la Veyrardonne et de la Pierre. En tant que réserves de neige, de névé et de glace alimentées en hiver essentiellement par les précipitations neigeuses et diminuées l'été par la fonte, les glaciers sont de très sensibles indicateurs naturels des fluctuations climatiques.

Crédit photo : Marc Corail - PNE

Lagopède alpin (I)

Parfois visible au pied du versant de la crête du Martinet, le lagopède alpin trouve en montagne les conditions indispensables à sa survie. Cet oiseau de l'extrême est couvert d'un plumage gonflé d'air pour l'isoler des grands froids. Ses pattes emplumées jusqu'au bout des doigts, jouant le rôle de raquettes dans la neige poudreuse, laissent des empreintes proches de celles du lièvre. C'est de là que vient son nom, lagopède signifiant « pied de lièvre ».

Crédit photo : Christophe Albert - PNE

Oréochlora fausse seslérie (J)

Espèce protégée (liste rouge de la flore vasculaire de France métropolitaine), l'oréochlora fausse seslérie est réputée endémique du massif du Viso (Queyras). La Rouite abrite l'unique station du parc national de cette espèce menacée par le réchauffement vu sa position sommitale.

La Rouite (K)

Petite montagne issue d'un épisode volcanique particulier, la Rouite culmine à 2680 m et offre un beau point de vue sur les sommets environnants et les vallons. Les différents mouvements géologiques ont induit un versant ouest abrupt et un versant est en pente « douce » et régulière. L'ensemble tranche dans le paysage, entre le cristallin du versant du Sirac et les flyschs de la nappe de charriage au sud. Les bonnes conditions d’affleurement permettent d’observer tout particulièrement le milieu de mise en place des coulées.

Crédit photo : Marc Corail - PNE

Pré de la Chaumette (L)

Le refuge est situé au cœur d'un vaste pré formé de pelouses alpines prospèrent, aux pentes faibles à moyennes. Bien qu'elles soient recouvertes de neige 8 mois par an, elles accueillent en été de petits troupeaux de moutons, disséminés ça et là. Ne vous attendez pas à voir le berger, ici, nous sommes en présence de troupeaux gardés « à la rage ». En revanche, les vestiges d'anciennes constructions pastorales sont visibles en arrivant sur le petit plateau (murets et restes de cabanes en pierre).

Crédit photo : Marc Corail - PNE

Refuge du Pré de la Chaumette (M)

La cabane pastorale de Champoléon est construite pour les éleveurs de la vallée en 1921. C’est en 1972 que la cabane est restaurée pour la première fois. Deux ans plus tard, le Club alpin français (CAF) en prend la gestion afin d’assurer l’abri aux randonneurs toujours plus nombreux du GR54. Devenu trop exigu, le refuge est reconstruit en 1979 sur les ruines d’un vieux hameau et devient le Pré de la Chaumette. Les pierres de parement ont été taillées sur le site même de Champoléon. Les imposantes lauzes du toit soulignent un effort d’intégration dans le paysage. Aujourd’hui encore les troupeaux d’ovins sont “amontagnés” à la fin juin et visités une fois par semaine.

Crédit photo : Marc Corail - PNE

Cincle plongeur (N)

Le cincle plongeur est facile à observer à condition d'être discret. Il vit le long des rivières et des torrents de montagne. Petit oiseau roux et gris, à la queue courte, il a le bec effilé, une tache blanche du menton à la poitrine. Cet étonnant passereau a la particularité de marcher au fond de l'eau à contre-courant, en quête de nourriture. Il s’aplatit et s’agrippe au fond avec ses doigts, ouvre ces yeux, protégés des flots par une fine membrane et repère alors : vers, larves, petits crustacés et poissons.

Crédit photo : Robert Chevalier - PNE

Chamois (O)

Animal emblématique des Alpes, le chamois ou « chèvre des rochers » porte de courtes cornes noires et crochues. Comme le bouquetin, il est plus facilement observable avec des jumelles. Les chèvres et éterlous (jeunes mâles d'un an) aiment à constituer de grandes hardes ; a contrario, les boucs restent plutôt isolés pour ne rejoindre les femelles qu’à la saison des amours. L’hiver, les chamois aspirent à beaucoup de tranquillité car ils vont survivre en économisant leurs réserves de graisse.

Crédit photo : Albert Christophe - PNE

Hirondelle de rochers (P)

L'hirondelle de rochers est habillée d'un plumage aux tons beiges guère contrastés. Elle est capable de véritables prouesses en vol, une qualité indispensable pour capturer la multitude d'insectes dont elle se nourrit. Au printemps, une fois une barre rocheuse sûre repérée, l'hirondelle des rochers transporte sans relâche, avec son bec, boue et brins de végétaux. A l'aide de cet unique outil, elle fixe solidement chaque élément de l'édifice à la roche grâce à un savant mélange de salive et d'eau.

Crédit photo : Mireille Coulon - PNE